

Conférence régionale « construire un avenir pour une pêche artisanale durable en Méditerranée et en Mer Noire

Alger, du 07 au 09 mars 2015

Il est incontestable que la pêche artisanale joue un rôle social et économique de premier plan en Méditerranée et en mer Noire: elle représente plus de 80% de la flotte de pêche, emploie au moins 60% des travailleurs directement engagés dans les activités de pêche et contribue à environ 25% de la valeur totale des débarquements provenant des pêches de capture.

La pêche artisanale offre l'un des meilleurs exemples d'utilisation durable des ressources: l'exploitation des ressources biologiques marines se fait de manière à minimiser la dégradation de l'environnement tout en maximisant les bénéfices économiques et sociaux. Pourtant, un effort concerté est nécessaire pour faire en sorte que les meilleures pratiques deviennent des pratiques courantes.

En 2013, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et Département des pêches et de l'aquaculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes - Institut agronomique méditerranéen de Bari (CIHEAM-IAMB), Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN) et Fonds mondial pour la nature (WWF) ont organisé le Premier symposium régional sur la pêche artisanale durable en Méditerranée et en mer Noire (Malte, 27-30 novembre 2013).

Pour la première fois dans cette région, les représentants d'administrations nationales, d'organisations internationales et intergouvernementales, d'organisations non-gouvernementales (ONG), ainsi que des scientifiques, professionnels et experts des pêches se sont réunis autour d'une même table pour débattre de questions d'intérêt commun liées à la promotion de la pêche artisanale durable.

Cet évènement a démontré le potentiel que détient le secteur de la pêche artisanale pour réduire la pauvreté, garantir la sécurité alimentaire et contribuer aux stratégies en faveur de la croissance bleue. Il s'est agi d'une étape cruciale qui a suscité une prise de conscience sur les principaux défis à relever et a jeté les bases d'une action future dans la région.

Dans cette optique, et forts de la dynamique créée, l'Algérie reconduit cet effort et abrite la Conférence régionale :

« Construire un avenir pour une pêche artisanale durable en Méditerranée et en Mer Noire »

Date : du 07 au 09 mars 2016.

Lieu : Alger.

Organisateurs :

- Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques ;
- Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) ;
- Département des pêches et de l'aquaculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), y compris ses projets régionaux en Méditerranée ;

Partenaires :

- Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA) ;
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes - Institut agronomique méditerranéen de Bari (CIHEAM-IAMB) ;
- Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN) ;
- Fonds mondial pour la nature (WWF).

Objectifs :

Dans l'esprit de l'initiative en faveur de la *croissance bleue* promue par la FAO et suivant l'approche écosystémique présentée dans le *Code de conduite pour une pêche responsable*, la Conférence régionale se penchera sur les principaux défis socioéconomiques et environnementaux liés au développement de la pêche artisanale durable.

À partir des résultats concrets d'études de cas menées dans diverses zones de la région et des informations et données disponibles, la Conférence se veut un forum interactif au cours duquel les priorités, les solutions envisageables ainsi que des recommandations pratiques à l'attention des décideurs seront abordées.

Enfin, la Conférence vise à promouvoir l'engagement politique en faveur de stratégies adaptées à la Méditerranée et à la mer Noire.

Programme :

Cinq panels thématiques aborderont les principaux défis liés au développement de la pêche artisanale, en suivant le schéma des cinq sessions thématiques organisées lors du symposium de 2013.

Chaque panel présentera les résultats d'études de cas réalisées en lien avec le thème abordé. Il sera coordonné par une organisation partenaire de la Conférence, qui

animera les discussions afin de susciter une réflexion entre les participants et de tirer des conclusions pertinentes.

Panel 1 -Soutenir le développement durable de la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire dans l'optique de la croissance bleue.

La situation actuelle de la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire sera examinée, en portant une attention particulière à son impact socioéconomique. La promotion de la pêche artisanale en tant que stratégie en faveur de la croissance bleue sera également abordée.

Panel 2 -Renforcer le rôle des parties prenantes dans le cadre des mécanismes de gestion et de cogestion.

Les formes existantes de gestion et de cogestion seront passées en revue, notamment le rôle des organisations d'artisans pêcheurs et des plateformes régionales, afin de rechercher des solutions pour renforcer le rôle des parties prenantes.

Panel 3 -Améliorer l'efficacité des aires marines protégées (AMP) en tant qu'instruments de gestion des pêches et examiner les avantages de la participation du secteur de la pêche artisanale.

Les stratégies visant à intégrer la pêche artisanale dans les AMP afin de promouvoir la conservation et la durabilité seront examinées.

Panel 4 -Promouvoir les chaînes de valeur de la pêche artisanale

Les avancées et innovations récentes dans les chaînes de valeur de la pêche artisanale seront illustrées. Les domaines présentant un potentiel d'amélioration et d'investissement seront en outre étudiés.

Panel 5 -Mettre en pratique les Directives PAD : le cas de la Méditerranée et de la mer Noire

Les possibilités, les défis et les opportunités relevant de l'utilisation des Directives PAD en tant qu'instrument de promotion de la pêche artisanale durable en Méditerranée et en mer Noire seront abordés, en vue d'identifier des éléments clés à inclure dans les plans d'action nationaux et régionaux.

Participants :

La Conférence régionale est ouverte aux **représentants des départements des pêches et des administrations** de l'ensemble des États riverains de la Méditerranée et de la mer Noire (membres de la CGPM ou non), aux **agences gouvernementales** traitant des questions de pêche artisanale, aux **représentants d'organisations non-gouvernementales (ONG), intergouvernementales et internationales, aux coopératives nationales et régionales de pêcheurs, aux organisations et communautés d'artisans pêcheurs et de travailleurs** du secteur des pêches ainsi qu'aux **organisations partenaires et à la société civile.**